



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

C S D Cgt du Lot
Syndicats Territoriaux du Lot
BOURSE DU TRAVAIL
34 Place Rousseau
46 000 CAHORS
Tél : 05.65.30.09.54

Cahors, le 26 août 2025

À Madame la Préfète du Lot
Monsieur le Président du Conseil Départemental
Madame la Présidente du Centre de Gestion du Lot
Mesdames et Messieurs les Maires du Lot,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er septembre au 30 septembre 2025 inclus, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.

Madame la Préfète du Lot, Mesdames et Messieurs,

Le 15 juillet 2025, le Premier ministre a annoncé une série de mesures qui auront un impact direct et significatif sur nos professions et sur le service public.

Ces décisions, prises sans véritable concertation, remettent en cause nos conditions de travail, nos acquis statutaires et la qualité des missions que nous assurons au quotidien.

Elles traduisent une volonté de passer en force, sans prendre en compte ni l'expertise des agents ni les conséquences pour les usagers.

Nous ne pouvons rester silencieux face à une telle dégradation annoncée de nos droits et de nos conditions d'exercice .

Avec ses annonces, le Premier ministre vient d'ouvrir un chantier aussi brutal qu'idéologique.

Ce n'est pas un plan d'économie, c'est une déclaration de guerre aux droits des travailleuses et des travailleurs. Le gouvernement responsable de la situation économique du pays ne se remet jamais en cause.

Au lieu d'ouvrir les yeux sur les urgences sociales, salaires, retraites, conditions de travail, santé, éducation, climat.....le gouvernement choisit de faire payer une nouvelle fois les travailleuses·euses, notamment les privé·es d'emploi, et stigmatise les agent·es du service public.

Au lieu de mettre à contribution ceux qui sont responsables du déficit, les plus riches et les grandes entreprises qui ont bénéficié de 73 Milliards de baisse d'impôts chaque année et touchent 211 milliards d'aides publiques, le gouvernement fait encore payer l'addition aux travailleuses et aux travailleurs, aux retraité·es et précaires.

Au menu : une cure d'austérité sans précédent pour le monde du travail :

- Une "année blanche", c'est à dire le gel des pensions des retraité·es, des prestations sociales (aides aulogement, allocation adulte handicapés, allocations familiales...), des budgets des services publics, des salaires des fonctionnaires et l'augmentation des impôts et de la CSG. Cela se traduira donc par un appauvrissement de chacune et de chacun de plusieurs centaines d'euros chaque année
- Après nous avoir volé 2 ans de vie, le gouvernement veut nous imposer 2 jours de travail gratuit avec le vol de 2 jours fériés, dont le 8 mai, jour de la victoire contre le nazisme !
- Déremboursements des médicaments et des consultations, notamment pour les malades en affections de longue durée

- Suppression de 3000 postes de fonctionnaires et de nombreuses agences de l'État, et non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois. C'est moins de pompiers, d'infirmier·es, d'enseignant.e.s...
- Braderie du patrimoine de l'État et privatisations
- Un nouveau tour de vis, le plus violent de tous, pour les privé·es d'emploi dont les droits ont déjà été divisés par 2 depuis qu'Emmanuel Macron est Président de la République
- La volonté d'imposer une remise en cause tous azimuts des droits des salarié·es avec des mesures qui pourraient être prises par ordonnance dès l'automne

À cet effet, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services publics du 46 appelle l'ensemble des agents de notre champ syndical à se mobiliser pour :

- L'abandon définitif du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique »
- L'abandon de la diminution de la prise en charge de 100 % à 90 % de la rémunération versée aux agents publics en cas de maladie
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros
- Le rétablissement de la GIPA
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites, rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles) et la pérennisation de la CNRACL
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et la suspension immédiate de toutes les mesures et décisions les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...)
- Le recrutement sous statut, afin d'améliorer les conditions de travail
- L'abrogation de la loi « Asile et immigration »
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales et l'amnistie pour les syndicalistes
- La mise en œuvre d'une politique favorisant la voie diplomatique pour la Paix et le désarmement

C'est pour toutes ces raisons que la CSD CGT des Services publics 46 prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salarié·es du champ privé de notre Fédération des Services Publics pour :

- Le 1er septembre 2025, le 2 septembre 2025, le 3 septembre 2025, le 4 septembre 2025, le 5 septembre 2025, le 6 septembre 2025, le 7 septembre 2025, le 8 septembre 2025, le 9 septembre 2025, le 10 septembre 2025, le 11 septembre 2025, le 12 septembre 2025, le 13 septembre 2025, le 14 septembre 2025, le 15 septembre 2025, le 16 septembre 2025, le 17 septembre 2025, le 18 septembre 2025, le 19 septembre 2025, le 20 septembre 2025, le 21 septembre 2025, le 22 septembre 2025, le 23 septembre 2025, le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025, le 26 septembre 2025, le 27 septembre 2025, le 28 septembre 2025, le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2025,

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez, Madame la Préfète du Lot, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Présidente du Centre de Gestion du Lot, Mesdames et Messieurs les Maires du Lot, Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI, nos sincères salutations.



Po/Le bureau

La Coordinatrice Générale

Chrystel HALICHE

